

Stationnement véhicule personnel la nuit

Par **Idyb**, le **27/03/2019** à **21:35**

Bonjour, dans le cadre de mon travail j'effectue régulièrement des trajets loin du siège. Pour cela nous avons une voiture de service. Régulièrement, pour des raisons pratiques, nous rentrons à notre domicile le soir avec cette voiture. A présent le parking étant trop petit et réservé exclusivement aux usagers, on nous oblige à stationner notre voiture à l'extérieur, la nuit également. L'employeur a-t-il le droit de nous obliger à laisser nos voitures dans la rue la nuit avec tous les risques de vandalisme que cela suggère ? Dans la mesure où nous prenons une voiture de service à des fins professionnelles, l'employeur ne doit-il pas assurer la sécurité de nos voitures personnelles? Merci par avances de vos réponses